



APICULTURE

Fiche filière

À retenir

21 585 tonnes de miel produit
7^e pays importateur mondial en volume
29^e pays exportateur mondial en volume
Balance commerciale déficitaire : - 76 millions d'euros



ORGANISATION

La filière apicole française se caractérise par une grande diversité d'acteurs, de produits issus de la ruche (miels de crus, miels polyfloraux, gelée royale, pollen...) et de modes de commercialisation. Elle se distingue également par un nombre important de petits producteurs et une faible proportion d'apiculteurs professionnels réalisant une part importante de la production annuelle de miel. La production de miel est dispersée sur l'ensemble du territoire français (France métropolitaine et DOM).

La création, en octobre 2009, d'un institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP) résulte de la volonté des professionnels de se structurer. Cette volonté a plus récemment abouti à la création d'une Interprofession qui a vu le jour en janvier 2018 (InterApi, Interprofession des produits de la ruche) et a été reconnue en qualité d'organisation professionnelle par arrêté du 15 avril 2019, publié au JORF le 19 avril 2019 (N°0093).

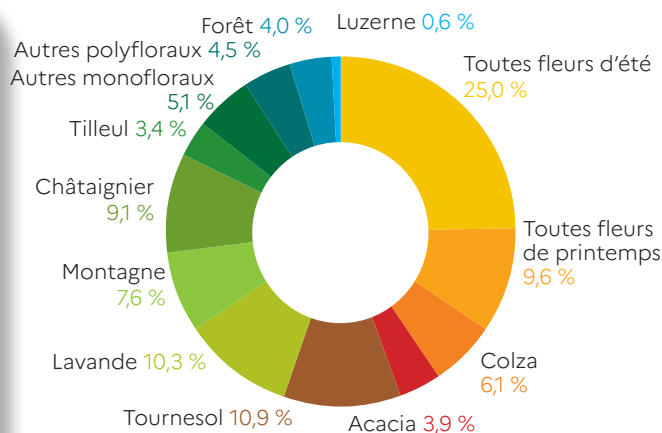


PRODUCTION

En 2024 :

- 68 571 apiculteurs officiellement déclarés auprès de la DGAL
- 1 858 646 ruches mises à l'hivernage
- 21 585 tonnes de miel produit dont 76 % pour les apiculteurs ayant plus de 50 ruches et 24 % pour les apiculteurs ayant moins de 50 ruches, répartie comme suit :
 - 23,9 % par les apiculteurs de moins de 50 ruches
 - 11,4 % par les apiculteurs de 50 à 149 ruches
 - 6,3 % par les apiculteurs de 150 à 199 ruches
 - 20,9 % par les apiculteurs de 200 à 399 ruches
 - 37,4 % par les apiculteurs de plus de 400 ruches
- 675 % du miel produit est mis en pot par les apiculteurs
- Rendement du miel conventionnel est de 15,2 kg/ruche
- 25,3 % des volumes de miel sont produits en transhumance soit 5 461 tonnes.
- Stock de miel à la production au 31/12/2024 : 13 222 tonnes
- Production de miel biologique : 2 611 tonnes soit 12,1 % de la production totale
- Le nombre d'exploitations biologique ou en conversion est de 1 484 en 2024
- 3 412 kg de gelée royale produits dont 61,0 % de gelée royale bio
- 112 tonnes de pollen produites
- 5 234 kilos de propolis produites

Production par miellée en 2024 : 21 585 tonnes



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2024 - FranceAgriMer



TRANSFORMATION

La part de miel destinée aux industries agro-alimentaires est estimée à 6 500 tonnes et la part destinée à l'industrie (industrie cosmétique, complément alimentaire, etc.) est estimée à 2 500 tonnes.

La gelée royale est quant à elle destinée majoritairement à la transformation.

Certains acteurs travaillent avec des produits français mais la majorité de la gelée royale utilisée est importée.

- **Dans les industriels spécialisés en compléments alimentaires**, la gelée royale est achetée en vrac, sous forme congelée pour les compléments alimentaires liquides (ampoules, doseurs, flacons) et sous forme lyophilisée pour la fabrication de compléments alimentaires secs (gélules, comprimés). L'approvisionnement se fait auprès des gros importateurs premiers transformateurs, mais également en direct à l'étranger et représente 100 tonnes importées.
- **L'industrie cosmétique** intervient également sur le marché. On y rencontre les grands groupes cosmétiques pour qui la gelée royale est utilisée en très faible quantité et dont les approvisionnements sont le plus souvent effectués auprès d'importateurs standards. On retrouve aussi les façonniers de produits cosmétiques et les laboratoires cosmétiques spécialisés en « produits de la ruche ». Il s'agit le plus souvent d'entreprises familiales de taille modeste qui s'approvisionnent en gelée royale française ou auprès des importateurs premiers transformateurs pour fabriquer des produits cosmétiques de type crèmes ou lotions. Cet approvisionnement représente 20 tonnes importées.
- **Les spécialistes des produits de la ruche** proposent le plus souvent des gammes de miels mélangés à de la gelée royale pour le marché agroalimentaire mais également des crèmes et différentes formes de compléments alimentaires (ampoules, gélules, etc.). Ces opérateurs s'approvisionnent le plus souvent directement à l'étranger, mais achètent également de la gelée royale française et représente 60 tonnes importées.
- **Les fournisseurs de matériel apicole et les apiculteurs-revendeurs** proposent de la gelée royale sous toutes ses formes : pure et issue de la production française, pure et importée sous forme congelée, en compléments alimentaires ou en crème et autres produits cosmétiques.

Source : Étude de la structure économique de la filière apicole française - FranceAgriMer



COMMERCIALISATION

En 2024, La vente directe représente 40,9 % des volumes commercialisés, la vente aux conditionneurs et grossistes 11,2 %, les magasins spécialisés non bio et les épiceries fines 8,9 %, les dons 6,8 % et la GMS représente 6,8 %.

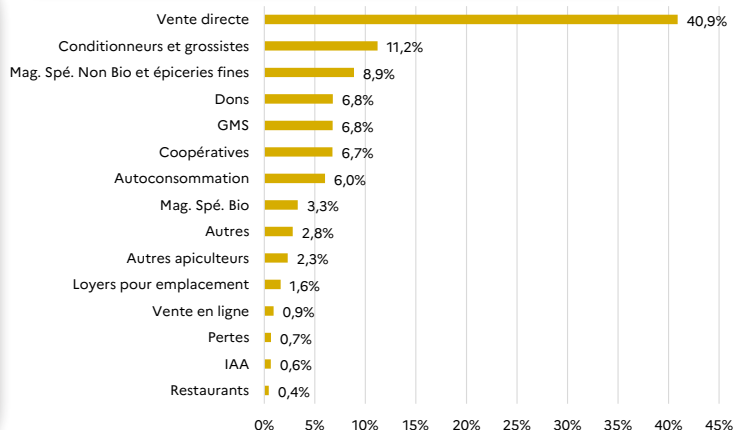
Pour les apiculteurs de plus de 50 ruches, le chiffre d'affaires issu des activités de diversification (commercialisation des autres produits de la ruche) s'élève à 12,8 %.

Les débouchés principaux de la gelée royale sont la cosmétique à 23,5 %, la vente directe à 20,0 %, les coopératives d'apport à 15,7 %.

Les débouchés du pollen pour les apiculteurs de moins de 50 ruches sont l'autoconsommation à 57,9 % et la vente directe à 39,6 % et pour les apiculteurs de plus de 50 ruches : la vente directe à 75,3 % suivie de l'autoconsommation à 5,7 %, les conditionneurs, coopératives, grossistes à 3,4 %.

Pour les apiculteurs de moins de 50 ruches, la propolis est commercialisée en teinture mère (alcoolat) à 58,5 % et pour les apiculteurs de plus de 50 ruches sous format brute à 76,3 %.

Les débouchés des apiculteurs en 2024*



*apiculteurs de moins de 50 ruches et apiculteurs de plus de 50 ruches

**autres : correspond à des débouchés variés : boulangerie-pâtisserie, collectivités, comités d'entreprise, office de tourisme, entreprises diverses (cadeaux), etc.

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2024 - FranceAgriMer



CONSOMMATION

La production française de miel ne permet pas de couvrir la consommation nationale qui s'élève à environ 45 000 tonnes de miel chaque année. Pour cela, la France a recours aux importations (33 746 tonnes de miel en 2024).

En 2024, 37,4 % des foyers français ont acheté au moins une fois une référence de miel au cours de l'année. Ce sont principalement des personnes âgées entre 50 et 64 ans. Les ménages de la région parisienne et de l'Ouest de la France sont les principaux consommateurs de miel. Globalement ce sont les foyers composés de 5 personnes ou plus qui achètent le plus de miel. Le miel est acheté principalement en grande surface. Le poids des circuits dans les achats en volume pour la consommation de miel à domicile représente 39,2 % pour les hypermarchés, 33,8 % pour les supermarchés, 18,4 % pour les enseignes à dominante marque propre, 8,5 % pour les magasins de proximité.

En 2024, 18 650 tonnes de miel ont été vendu en grande distribution (hypermarchés, supermarchés, edmp¹ et proximité) pour une valeur de 217,83 millions d'euros. Le prix moyen de vente du miel dans ces circuits de distribution est de 11,68 €/kg avec des disparités en fonction des miellées. 61,5 % des volumes vendus en grande distribution sont des miels liquides, 31,6% des miels crémeux, 4,7 % sont des miels solides et 3,6 % sont des miels indéterminés. Les miellées les plus vendues sont les miellées de miel toutes fleurs (15 471 tonnes) et d'acacia (1 306 tonnes). 89 % des miels et dérivés² vendus en GD sont produits en agriculture conventionnelle.

Sources : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2024- FranceAgriMer / Panel consommateurs Worldpanel by Numerator/Panel distributeur NielsenIQ pour FranceAgriMer/ Douane française

¹Edmp = enseigne à dominante marque propre / ²Dérivés = miel et ginseng ; miel et propolis ; pollen ; gelée royale pure ; miel et gelée royal



ÉCHANGES

Balance commerciale en 2024 :

- En volume, la France a importé 33 746 tonnes de miel et a exporté près 3 979 tonnes.
- En valeur, elle a importé pour 102 millions d'euros et a exporté pour 26 millions d'euros.

Par conséquent, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à environ 29,8 milliers de tonnes pour 76 millions d'euros.

En 2024, en valeur le déficit de la balance commerciale française se résorbe de 3,5 millions d'euros par rapport à 2023 mais s'est dégradée de 2 918 tonnes. La France reste très largement importatrice net de miel en valeur et en volume.

Importations en volume :

50,8% des importations de la France proviennent d'Europe. La France importe son miel principalement d'Ukraine (29,5 %), d'Espagne (17,9 %), Belgique (8,3 %), d'Allemagne (6,9 %). La Chine qui était le 1^{er} pays fournisseur de la France en 2022 avec 16,6 % de part de marché se retrouve en 2024 à la 10^e place avec 2,1 % de part de marché. Le Vietnam absent de nos échanges en 2020, occupe la 6^e place de nos pays fournisseurs avec 6,1 % de part de marché.

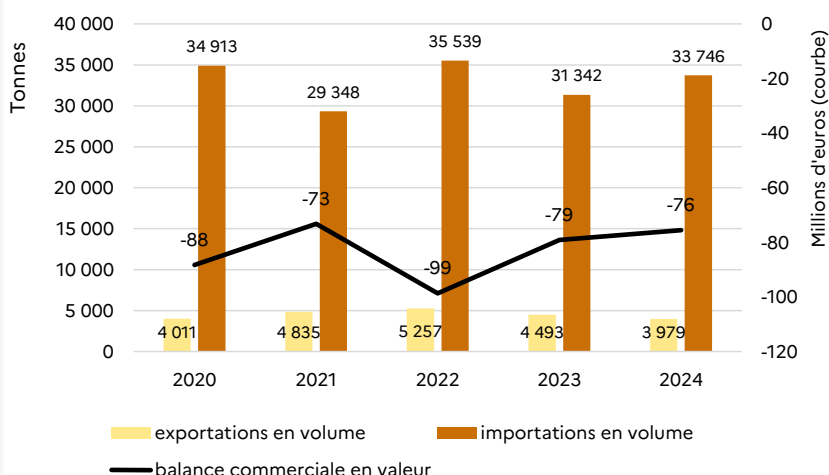
Exportations :

63,7 % des exportations de la France sont à destination d'un des pays de l'UE à 27. La France exporte ses volumes en majorité à destination de la Suède (19,5 %), de la Belgique (12,1 %), d'Espagne (10,3 %), d'Italie (9,3 %). Les États-Unis sont le 1^{er} pays extra-européen de destination des exportations française avec 7,0 % de part de marché.

Le prix des exportations en 2024 a atteint 6 642€/tonne et celui des importations est estimé à 3 023€/tonne.

Source : Trade Data Monitor/Douanes françaises

Les échanges de miel de 2020 à 2024



Source : FranceAgriMer d'après TradeDataMonitor / Douane française